



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 6424

Texte de la question

Mme Bernadette Isaac-Sibille attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation financiere dramatique des centres d'hebergement et de readaptation sociale. En effet, la sous-evaluation des budgets alloues par l'Etat aux CHRS, qui jouent un role essentiel dans l'ensemble des mecanismes d'insertion des plus defavorises, les a contraints a absorber leur tresorerie disponible pour couvrir les deficits grandissants. Elle lui demande quelles mesures financieres adequates sont envisagees dans le projet de loi de finances pour 1994 afin de permettre a ces centres d'exercer leur mission de service public de maniere adaptee.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [Mme Isaac-Sibille Bernadette](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6424

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1993, page 3266

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3655